RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Direction de la Santé Publique
Unité Territoriale Santé
Environnement de l'Yonne

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Auxerre, le 14 mai 2024

MADAME, MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE TONNERRE
Mairie

89700 TONNERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

SET- SUEZ

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00130520	
Unité de gestion		0248	SET- SUEZ
Installation	TTP	001078	LES GUINANDES
Point de surveillance	P	0000001073	SORTIE STATION GUINANDES
Localisation exacte	LOCAL DES POMPES		
Commune	TONNERRE		

Prélevé le : lundi 06 mai 2024 à 11h04
par : JULIE VEZIANO
Type visite : P1
Type d'eau: T
Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	12,5 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,34 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,38 mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type del'analyse : P1 Code SISE de l'analyse : 00129803 Référence laboratoire : LSE2405-25658

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0				
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Odeur (qualitatif)	0				
Saveur (qualitatif)	0				
Turbidité néphélométrique NFU	0,16 NFU				2,00

INFORMATION DU PUBLIC: les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés dans les mairies dans les 2 jours après réception (art D 1321-104 du Code de la Santé publique).
ARS Bourgogne-Franche-Comté
14, rue Guynemer -89000 AUXERRE
Standard : 0 808 807 107

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Direction de la Santé Publique
Unité Territoriale Santé
Environnement de l'Yonne

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,29	unité pH			6,50	9,00
Titre hydrotimétrique	26,48	°f				
MINERALISATION						
Chlorures	9,3	mg/L				250,00
Conductivité à 25°C	560	µS/cm			200,00	1100,00
Sulfates	19	mg/L				250,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,83	mg(C)/L				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	0,06	mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,74	mg/L		1,00		
Nitrates (en NO3)	37	mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/L		0,50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL		0		

Direction de la Santé Publique
Unité Territoriale Santé
Environnement de l'Yonne

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00130520)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

P/Le préfet,
L'ingénieur d'études sanitaires,

Bruno BARDOS

INFORMATION DU PUBLIC: les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés dans les mairies dans les 2 jours après réception (art D 1321-104 du Code de la Santé publique).
ARS Bourgogne-Franche-Comté
14, rue Guynemer -89000 AUXERRE
Standard : 0 808 807 107